



ACTUALITÉS SANITAIRES

Ces maladies animales **graves** et **contagieuses** sont **présentes en Europe**. Il est **nécessaire de prendre des précautions pour éviter leur introduction en France**.

- **Fièvre aphteuse** : la situation sanitaire évolue **défavorablement** en Europe !

La maladie progresse : après Chypre, **un foyer est confirmé en Grèce** dans un élevage de bovins et ovins. Depuis mi-février 2026 : 38 foyers à Chypre où une vaccination d'urgence a été lancée.

- **Peste Porcine Africaine** : Nouveau cas en Espagne !

Un nouveau cas a été déclaré sur un sanglier à 10kms du centre de Barcelone, à l'extérieur de la zone réglementée.

A la mi-mars, on compte au total 38 foyers et 227 cas positifs dans 9 communes. La zone à risque autour de Barcelone a été élargie avec fermetures des accès à certains espaces naturels et le renforcement des mesures auprès des chasseurs et promeneurs.

- **Peste Petits Ruminants & la Clavelée** : ovins et caprins.

La PPR est présente dans les Balkans (Croatie, Kosovo, Albanie) tandis que la Clavelée touche la Grèce, la Macédoine du Nord et la Bulgarie.

- **Dermatose Nodulaire Contagieuse** : Un second foyer a été confirmé en Aragon (Espagne), début mars, dans une exploitation de 148 bovins.

Ce foyer n'a pas d'impact sur la France. Une extrême vigilance reste de mise ! En France, le lancement de la seconde campagne de vaccination a démarré le 18 mars. Les mesures quant aux mouvements restent inchangées.

Les éleveurs, transporteurs de bétail et professionnels sont appelés à la plus grande vigilance !

Les mesures de biosécurité habituelles doivent être renforcées.

En cas de signes évocateurs de ces maladies, vous devez contacter sans délai votre vétérinaire sanitaire.

BVD : SUIVI DES TROUPEAUX LAITIERS

En décembre dernier, **1257** analyses de lait de tank ont été réalisées.

Le coût est à la charge du GDS. L'objectif est de connaître le statut sanitaire des troupeaux, pour préparer la phase 2 du programme d'éradication.

180 d'entre vous ont été contactés par courrier : nous avons besoin d'informations complémentaires. Merci de vous manifester si vous êtes concernés svp !

Prochains tests sur les laits de tank au mois d'avril ! Une synthèse globale vous sera communiquée via la commission au cours de l'année.



NOUVELLE MÉTHODE

Une récente solution a été trouvée pour limiter les glissements des vaches : leur mettre des chaussettes à paillettes !



Vous trouvez ça absurde ? Nous aussi



BIOSECURITE EN ELEVAGE PORCIN

La PPA (Peste Porcine Africaine) est à notre porte. Tous les élevages sont concernés, y compris les élevages de plein air ou les petits détenteurs.

Prenons le temps de lire la plaquette

[ici](#)

Appliquons toutes les mesures de biosécurité recommandées et parlons-en.



GDS CONSEILS : LE SUIVI REPRO

Tout le monde n'opte pas pour un suivi de la reproduction.

Pourtant, cette mise sous surveillance permet un pilotage en temps réel, afin de détecter d'éventuelles déviations et de mettre en œuvre des mesures correctives. Cette gestion s'inscrit dans une démarche d'**optimisation de la santé du troupeau**.

Le suivi permet entre autres de :

- Connaître les vaches gestantes
- Décider de l'avenir des vaches vides
- Réagir en cas de dégradation de la fertilité

L'intervalle entre 2 vêlages "IVV" est un critère de performance à maîtriser. Son objectif est de se situer à **365 jours**. Pourquoi ? Un IVV important entraîne une plus longue lactation avec une production finale journalière moindre et une qualité réduite. Plus les vaches avancent en lactation et plus elles risquent d'avoir des concentrations leucocytaires (des cellules) importantes dans leur lait.



Un jour d'IVV gagné, c'est en moyenne **3€** d'économisés pour une vache laitière.

MOINS DE VEAUX LAITIERS EN CE MOMENT ?

Impact du passage de la FCO en 2025

La FCO a perturbé la reproduction des vaches laitières l'été dernier, entraînant des avortements et des infertilités transitoires sur la période juin-juillet 2025. Cela engendre un retard des naissances en mars-avril 2026, suivi d'un rebond prévu en mai-juin 2026.

Ces irrégularités dans les naissances de veaux laitiers impactent directement le marché.

La vaccination permet d'anticiper les impacts de la FCO et de sécuriser la reproduction de votre troupeau. Vaccinez vos animaux avant la reprise de l'activité des virus FCO !



CAEV CHEZ LES CHÈVRES

Virus de l'Arthrite Encéphalite Caprine, son nom vient des symptômes qu'il engendre.

Il s'intègre dans l'ADN des cellules des animaux infectés. Cette faculté lui permet de rester de manière « silencieuse » dans l'organisme et à l'abri de leur système immunitaire. **Une fois contaminés les animaux le restent à vie.** La maladie évolue de manière lente et les symptômes n'apparaissent que rarement avant l'âge d'un an. La maladie se transmet via toutes les voies (orale, contact, mammaire, sanguine, sexuelle).

Il n'y a ni traitement ni vaccin contre le CAEV mais un plan **national de lutte existe**. Il vise à accompagner les éleveurs qui souhaitent maîtriser son impact dans leur élevage et les certifier officiellement "indemnes de CAEV".

BILAN DE L'HIVER DES FORMATIONS

Le mois de mars a clôturé la saison de formations pour l'hiver 2025-2026. La dernière formation portait sur la biosécurité appliquée à la paratuberculose. Nous remercions M. et Mme Paques pour leur accueil chaleureux sur leur exploitation de bovins allaitants à Baincthun. Tous les éleveurs formés à la biosécurité se sont vus remettre un lot de panneaux de signalétique à installer sur leur exploitation.



Les thématiques de formations ont été variées : de la biosécurité à la santé du veau, en passant par les boiteries et sans oublier le parasitisme pour les petits ruminants. Au total près de 50 éleveurs ont pu se former à nos côtés grâce à 6 formations proposées, animées par des vétérinaires du GTV.

MISE À L'HERBE



L'HEURE APPROCHE !

Les beaux jours du mois dernier ont fait reverdir les pâtures. Pour profiter pleinement de la mise à l'herbe, veillez à ce que la prophylaxie annuelle soit terminée (à faire avant le 30 avril) et les antiparasitaires programmés.

Tous les animaux doivent être bouclés, les vaccinations à jour et les clôtures en bon état.

Pensez à communiquer vos statuts sanitaires avec les voisins pour pouvoir prendre les mesures nécessaires lors du pâturage ou des divagations.

ENQUETE PARATUBERCULOSE

Vous avez reçu un résultat positif lors du dépistage collectif cet hiver (avant le 19 février 2026) ?

Si ce n'est pas déjà fait, prenez quelques minutes pour répondre à l'enquête reçue par mail le 27/02/2026.

Cette enquête vise à mieux comprendre votre ressenti face à la paratuberculose et à améliorer nos actions.

Votre point de vue nous aide à PROGRESSER !

